

Les jeunes s'en mêlent

Programme d'investissement
d'avenir en faveur de la jeunesse

ASSOCIATION BOCAGE GÂTINE JEUNESSE

CONSEIL D'ADMINISTRATION – 08/02/2019



Ordre du jour

1. Examen des propositions éventuelles du Comité de suivi des co-financeurs
2. Rapport de JEUDEVI sur l'avancée des actions
3. Arbitrage sur le portage de l'action 3.6
4. BP 2019 de BOGAJE
5. Expression d'un vœu au CA : soutien technique des EPCI au déploiement des Tiny house
6. Présentation des travaux de l'observatoire pour 2019

Expression du collège jeunes

- La parole aux membres jeunes du CA.

1. Examen des propositions du Comité de suivi

2. Rapport de JEUDEVI sur l'avancée des actions

- Intervention de Chafik HBILA, sociologue à JEUDEVI

3. Arbitrage sur le portage de l'action 3.6 - Rétrospective

➤ **2016**

Action : Tiers lieu écoresponsable, structurant et de proximité en Gâtine

Porteur : Le Grenier de Py, association de jeunes de Gâtine

Objectif :

« Donner l'opportunité aux jeunes générations d'imaginer leurs projets et de les concrétiser au sein de lieux d'expérimentations intergénérationnels, hybrides, stimulants, adaptés et accessibles, dans lesquels ils pourront trouver les ressources nécessaires à la mise en place de leurs projets. »

Arbitrage sur le portage de l'action 3.6 - Rétrospective

➤ 2017

Avril : Le Grenier de Py abandonne son action et quitte le Projet

Aout : Le CA valide le transfert des crédits de l'action 3.6 pour le financement du Campus rural de projets (3.7)

Septembre : Le COPIL national s'oppose à la réaffectation des crédits de l'action 3.6. Les fonds ne pourront être réaffectés qu'à une initiative similaire au Grenier de Py.

Décembre : Le CA valide la mise en place d'un groupe de travail pour trouver un nouveau pilote à l'action 3.6

Arbitrage sur le portage de l'action 3.6 - Rétrospective

➤ 2018

Mars : le CA valide la mise en œuvre d'un état des lieux des acteurs de l'accompagnement des projets de jeunes du territoire, réalisé par les MDE et l'AFIPaR

Novembre : Présentation de l'état des lieux et des structures émergentes de type Tiers lieu en CA.

Validation de la réunion de 5 Tiers lieu en accord avec la philosophie du Grenier de Py, pour leur proposer de candidater à l'action 3.6.

Décembre : Réunion des 5 Tiers-lieu

Arbitrage sur le portage de l'action 3.6 - Rétrospective

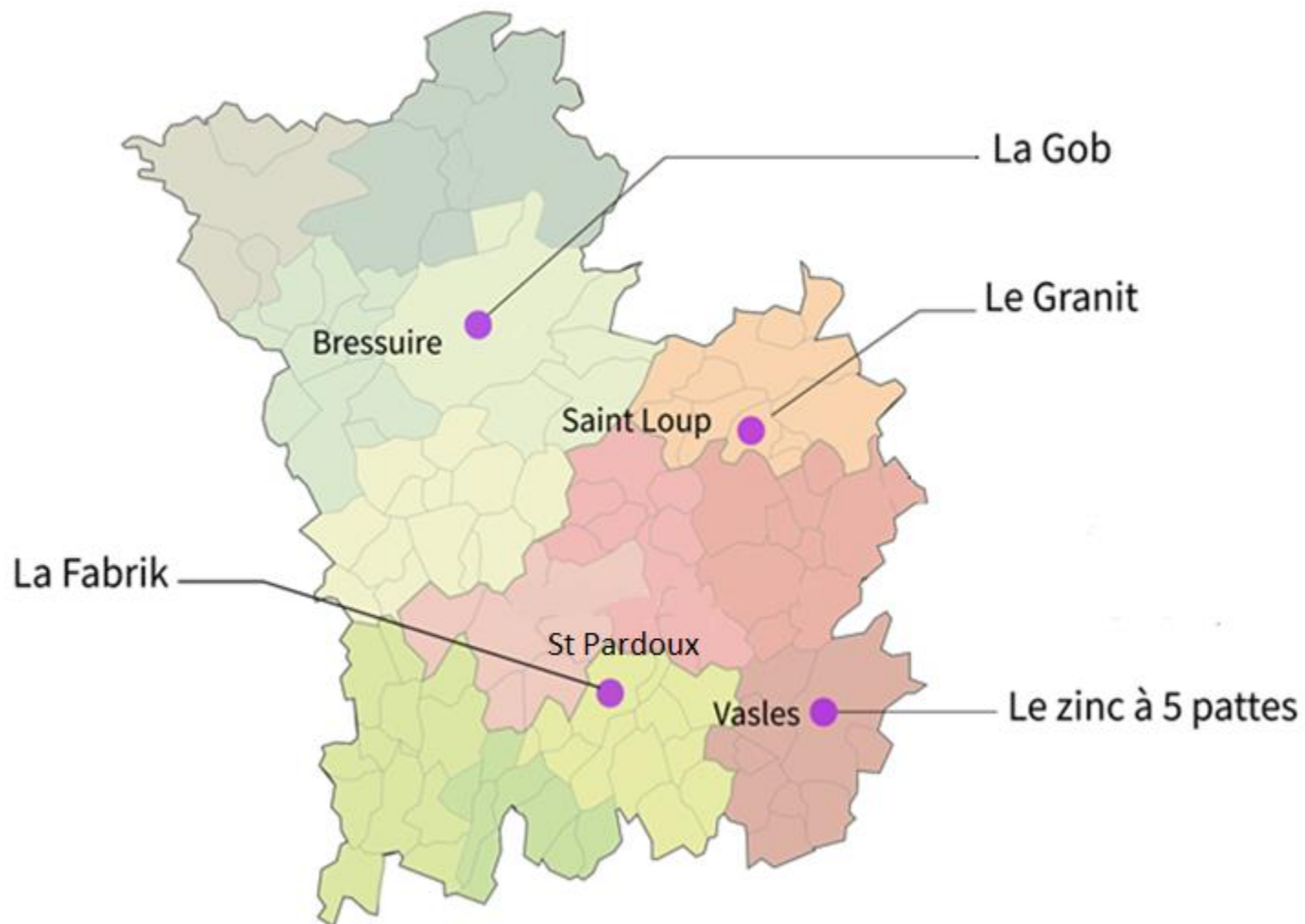
➤ 2019

Janvier : 4 structures candidates déposent un projet à BOGAJE

Etude des candidatures par le groupe de travail dont les services économiques de l'Agglo2b et du Pays de Gâtine.

Février : Présentation des candidats au CA

Carte des Tiers-lieu candidats à l'action 3.6



Critères partagés avec le Grenier de Py

- Espaces hybrides de créativité, de partage, d'émergence de projets et d'innovation.
- Accueil informel favorisant les interactions sociales, notamment à travers l'ouverture, la flexibilité, la convivialité et l'accessibilité.
- Gouvernance innovante basée sur le principe de communauté qui se forme et se transforme autour des usages, des compétences....
- En développement et en voie de pérennisation sur le territoire.

Structure	La Gob - Bressuire
Porteur	Association La Gob
Contexte	2 associés ont acheté en 2017 un bâtiment du patrimoine industriel de Bressuire pour y installer leur entreprise (électricité, isolation, aménagements). Leur activité occupant 1/3 de l'espace (5 000m ² dont 1 700m ² de bâtiment), les 2/3 restants offre l'opportunité à un collectif préexistant de professionnels, associations et individus pour créer un Tiers-lieu. Ils créaient en 2018 l'association la Gob pour gérer le lieu et l'animation du collectif.
Activité	Tiers lieu : accueil d'activités professionnelles, associatives et personnelles. Location d'espaces. Animation de la mixité et des rencontres entre porteurs de projets. Soutien à la création et à l'expérimentation entre porteurs.
- de 30 ans	8 en activité 4/13 au CA et 3/7 au Bureau 20 bénévoles 100 bénéficiaires
Action	Accompagner les jeunes créateurs par : <ul style="list-style-type: none"> - L'offre d'espaces de travail à loyer modéré à Bressuire : 1€/m² sur terre battue, 2,5€/m² sur dalle, 200€/mois pour un espace aménagé. - Le soutien du réseau, le partage d'expériences et de compétences.
Opérations	Recrutement d'un ETP pour consolider et structurer le Tiers-lieu (gestion des espaces et administrative) pour améliorer l'accompagnement des porteurs de projets.
Partenaires jeunesse	Le MRJC, HPS... Présentation du lieu le 01/02/2019 aux Référents jeunesse
Indicateurs d'évaluation	Evolution du chiffre d'affaire généré par les jeunes occupants, pérennisation des activités des jeunes, évolution de l'accueil de jeunes au sein de la Gob.
Estimation des dépenses	74 600€ de dépenses de personnel et environnement de poste.
Montant de Sub.	PIA : 25 000€ / Région : 11 000€ / Recettes : 32 800€ / Auto-financement : 1 900€ / Valorisation : 3 000€
Pérennité	Avec les loyers perçus et prestations fournies.

Structure	Le Granit – St Loup Lamairé
Porteur <u>ad hoc</u>	CSC Airvaudais Val du Thouet en partenariat avec la commune de St Loup Lamairé.
Contexte	Une ancienne maison de santé est mise à disposition par la collectivité aux entreprises et associations pour l'installation de leurs activités. La proximité physique et le partage d'ambitions communes des utilisateurs amène la collectivité et les occupants à redéfinir la vocation du lieu. La collectivité engage en 2018 un animateur chargé de concrétiser la mise en œuvre d'un Tiers lieu avec le projet d'une gouvernance indépendante sous forme associative réunissant occupants et habitants de la commune dont les jeunes.
Activité	Espace partagé et lieu de créativité pour développer des activités et rencontrer des porteurs de projets : associations, entrepreneurs, personnes en itinérance...
– de 30 ans	Action dirigée vers les 16 – 30 ans en permettant : <ul style="list-style-type: none"> - leur participation à la gouvernance - un accès à l'espace partagé et au réseau - le soutien à leurs projets et initiatives Objectif : 40 jeunes
Action	Structurer une gouvernance et une organisation du lieu partagé entre les utilisateurs dont la double ambition est : <ul style="list-style-type: none"> - d'accueillir et d'accompagner les porteurs de projets. - d'être identifié comme un espace de référence pour les 16 – 30 ans.
Opérations	Dépenses de fonctionnement : Actions de mobilisation de jeunes, de construction du concept, d'expérimentation de méthodes + Aménagement de l'espace
Partenaires jeunesse	Projet co-piloté avec la référente jeunesse du territoire.
Indicateurs d'évaluation	Nombre de jeunes mobilisés Nombre de projets jeunes
Estimation des dépenses	50 000 € de dépenses de fonctionnement et d'investissement (petits aménagements)
Montant de Sub.	PIA : 25 000€ / Commune : 10 000€ / Région : 10 000€ / Fondation : 5 000€
Pérennité	Gestion du Tiers lieu par l'association à créer. En attendant, c'est le CSC qui porte l'action en partenariat avec la commune de St Loup Lamairé.

Structure	Le Zinc à 5 pattes - Vasles
Porteur	Association Le Zinc à 5 pattes
Contexte	Suite à la fermeture de bureaux municipaux, un collectif d'entrepreneurs s'est constitué pour réfléchir à de nouveaux moyens d'accueil d'activités professionnelles au sein d'un espace collectif. En parallèle, Le Zinc, bar de Vasle, offrait aux professionnels de passage, la possibilité de s'installer à l'étage et de profiter de la connexion Internet. La rencontre du collectif et du bar a permis la création de l'association Le Zinc à 5 pattes en février 2018 ayant pour objet de gérer et animer le Tiers lieu installé à l'étage du bar.
Activité	Espace de travail partagé ouvert aux professionnels indépendants, entreprises, auto-entrepreneurs, TPE, créateurs d'entreprises, associations, étudiants... Location d'espaces de travail et animation de la coopération entre les utilisateurs.
– de 30 ans	L'objectif est d'ouvrir davantage le Tiers lieu au moins de 30 ans par la proposition de services adaptés aux jeunes entrepreneurs.
Action	<p>Soutenir des projets à vocation entrepreneuriale de jeunes par l'offre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'un espace de travail partagé avec la gratuité des services du Tiers-lieu dans la phase de lancement du projet. • d'un réseau de professionnels volontaires pour mettre à disposition leurs compétences et savoir-faire. • les compétences de la facilitatrice : conseil, soutien, orientation, mise en lien, animation de temps fort... <p>L'objectif est de favoriser la création d'activités en milieu rural et d'assurer une pérennité par un soutien de grande proximité.</p>
Opérations	<p>Temps de travail de la facilitatrice.</p> <p>Aujourd'hui bénévole en formation de facilitatrice à la coopérative des Tiers Lieu de la Région Nouvelle Aquitaine. En projet, la création d'un ½ ETP de facilitatrice.</p>
Partenariat jeunesse	CSC du Pays Méningoutais, MDEEPG Mission locale
Indicateurs d'évaluation	Nombre de jeunes accueillis - Nombre de jeunes accompagnés – Nombre de jeunes dans la gouvernance.
Estimation des dépenses	22 500 € de dépenses de personnel
Montant de Sub.	PIA : 11 250€ / Région : 11 250€
Pérennité	Avec les loyers perçus et prestations fournies + mécénat de compétences avec l'offre de formation professionnelle (partenariats à construire)

Structure	La FabriK – St Pardoux
Structure porteuse	Association les Fabrigands
Contexte	Idéosphère, cie de production de spectacles vivants (danse, cirque, musique), installée à St-Pardoux, s'est mise en recherche en 2014 d'un lieu pour installer et développer ses activités (création de décors, résidences d'artistes), sachant que ce lieu serait aussi utilisé par d'autres cles du département. La recherche d'un espace à louer auprès de la municipalité se révélant infructueuse, des membres de l'association décident de créer une SCI (en avril 2017) pour acheter un ancien bâtiment industriel de 1500 m ² couverts. Compte tenu du potentiel du lieu et de l'intérêt manifesté par la population locale pour le développement des activités envisagées, l'association les Fabrigands est créée en juillet 2018 pour la création, la gestion et l'animation d'un Tiers-lieu dans ce bâtiment et sur le terrain adjacent (5000 m ²).
Activité	Création, gestion et animation d'un lieu partagé (bureaux, salles d'activités et espaces de production), dédié à des entreprises, des associations et des personnes physiques pour créer du lien social, favoriser la culture, accueillir des activités économiques et s'organiser collectivement.
– de 30 ans	Investis : 9 (objectif : 20) Potentiel d'accueil dans les activités de l'asso : 15/jour Potentiel d'utilisateurs : 1500
Action	Soutenir le développement d'un lieu en émergence à vocation économique, sociale et culturelle, offreur d'activités créatrices, accessibles aux jeunes. Ces activités appellent un cadre matériel, des outils et des savoirs, au sein d'un territoire rural marqué par la rareté des structures de lien social publiques ou privées,
Opérations	Réhabiliter des locaux riches de potentialités pour une mise en œuvre du projet et des actions dans des conditions correctes (toitures, cloisons, réseaux, isolation, rénovation)
Partenaires jeunesse	CSC Champdeniers, établissements scolaires et de formation, la CAF
Indicateurs d'évaluation	Nbre de jeunes participants, âges, lieux d'habitation Nbre de jeunes dans les instances de gestion de la vie collective La nature des projets et le montant des participations financières
Estimat° des dépenses	232 000 €
Montant de Sub.	PIA : 82 000€ / Région : 69 000€ / Leader : 20 000€ / CAF : 20 000€ / CIGALES : 5 000€ / FDVA : 5000€ / apport-valorisat° : 31 000 €
Pérennité	Organisation et mutualisation des moyens : locataires apportent les loyers, citoyens achètent des services (guidage, formation..) institutions co-financent pour réduire les prix de vente.

Conception partagée d'un portage collectif de l'action

Un financement PIA partagé en fonction des besoins :

La Gob	25 000,00 €
Le Granit	25 000,00 €
Le Zinc à 5 pattes	11 500,00 €
La FabriK	82 000,00 €

Total subventions	143 500,00 €
PIA disponible	146 278,00 €

Conception partagée d'un portage collectif de l'action

Volonté de structurer en collectif pour :

- Inventorier les compétences respectives
- Identifier les complémentarités et synergies possibles
- Elaborer des projets collaboratifs

...et plus particulièrement sur les questions de jeunesse

- Définir des catégories de projets qui correspondent le mieux aux demandes des jeunes
- Stimuler leurs développements
- Expérimenter des méthodes pour favoriser l'intergénération sur les projets
- Organiser un événement qui suscite le partage

4. BP 2019 de BOGAJE

BP 2019 remis sur table.

PREVISIONNEL 2019

CHARGES		PRODUITS	
Sous-traitance sur actions	8 996,16	Subventions d'exploitation	81 911,44
Intervenants extérieurs		Anru classique	30 459,16
Jeudevi	8 996,16	Anru frais de déplacement	899,17
Autres achats et charges externes	13 833,60	Anru frais de structure	609,18
Frais de déplacement	1 428,00	Agglo 2 B	14 593,00
Frais de mission	436,54	CC Val de Gâtine	4 749,00
Frais postaux	67,00	CC Parthenay	8 306,00
Services bancaires	533,46	CC Airvaudais	1 540,00
Frais évènementiels	321,19	Etat	13 755,92
Rémunérations interm.	4 286,45	CAF	7 000,00
Autres charges	827,86		
Achats divers : fournitures, ...	219,90	Financements à rechercher	6 055,32
Frais dep. collègue jeunes	688,00	(Région, FDVA, fondations..)	
Provision - indem rupture	5 025,20		
Salaires & traitement	65 136,99		
Rémunérations (salaires + stagiaire)	48 242,22		
Charges sociales	16 614,77		
Chèques cadeaux	280,00		
Total des charges	87 966,75	Total des produits	87 966,75

5. Expression d'un vœu au CA

"Dans le cadre du développement de ses Tiny House, habitat léger et mobile à destination des jeunes en formation et actifs en milieu rural, l'association Un Toit en Gâtine souhaite recenser toutes les possibilités qui pourraient être offertes par les communes ou des particuliers pour les accueillir. Ces capacités classées selon des modalités techniques permettront d'adapter l'offre d'hébergement au regard des besoins.

Les communautés de communes peuvent organiser des réunions d'information en présence d'un Toit en Gâtine pour promouvoir cette nouvelle offre d'hébergement."

6. Présentation des travaux de l'observatoire pour 2019

Rencontres de l'obs. :

- **08/02/2019** : Présentation et débat sur l'avancée des actions – Rapport de JEUDEV I
- **26/04/2019** : Débat sur la gouvernance avec les membres de l'AG de 10h à 12h
- **24/05/2019** : Restitution publique de l'enquête jeunes de 18h30 à 21h00



Evaluation intermédiaire du programme d'investissement d'avenir « Les jeunes s'en mêlent »

Rapport intermédiaire sur l'avancée des actions

BOGAJE – 8 février 2019
Chafik HBILA



ASSOCIATION BOCAGE GÂTINE JEUNESSE

Les jeunes s'en mêlent

PIA Programme en faveur de la jeunesse

PARCE QU'ON N'EST PAS DES MOUTONS



Association BOGAJE

Enjeux et questionnements du PIA au niveau national

- 1) *Quelles plus-values du PIA pour la formulation et le portage d'une stratégie locale intégrée ?*
- 2) *Quelles plus-values du PIA pour apporter des réponses globales et transversales aux problématiques des jeunes ?*
- 3) *Quelles transformations dans les conceptions et contenus de la participation des jeunes ?*
- 4) *Quelles plus-values du PIA pour s'adresser à la diversité des territoires et des publics ?*
- 5) *Quelles perspectives de pérennisation et de transférabilité pour le PIA « Jeunesse » ?*

1- La stratégie locale intégrée

La gouvernance : une réflexion qui avance à grands-pas

- Pour les jeunes, une recherche de sens avant tout :
 - Une volonté d'engagement politique et non de gestion financière et technique.
- Les conclusions des acteurs associatifs :
 - Des difficultés de fonctionnement liées à un nombre croissant de rencontres
 - La légitimité des processus décisionnels en question avec un comité technique composé de techniciens des collectivités ou des maisons de l'emploi : quelle place pour les associations qui ne sont que concertées en fonction des thématiques :
 - **Clarifier le rôle et la place des processus de concertation et décisionnels**
 - Une continuité éducative à interroger (cf. PSJ)
 - Des circuits de communication et de mobilisation des salariés des associations : prioriser les interventions et expliquer le sens de l'action
 - La question de la reconnaissance des acteurs associatifs
 - Préconiser un modèle de contractualisation entre associations et collectivités qui soit plus équilibré.

Conclusion des élus :

- Vers une dissolution de Bogaje à la fin du PIA...
 - Avec un statut-quo sur les modalités de fonctionnement de la gouvernance actuelle : ne pas modifier les statuts de Bogaje.
- ... avec une poursuite des coopérations dans un autre cadre :
 - Elargir le territoire à Thouars pour couvrir tout le Nord Deux Sèvres.
 - Poursuivre le maillage des Référents Jeunesse sur la base d'un portage par le droit commun (Collectivités Territoriales), car ce dispositif est fédérateur pour le monde associatif.
 - Faire perdurer l'observatoire de la jeunesse (rencontres de débat et de co formation entre élus, jeunes, professionnels).
 - Garder une traçabilité des partenariats entre Collectivités Territoriales-associations-jeunesse.

Préconisations pour la suite

- Clarifier le rôle de Bogaje pour les deux dernières années du PIA :
 - Formaliser une feuille de route claire autour de la fonction politique de Bogaje
 - Cadrer des modalités de coordination sur le terrain
- Travailler d'ores-et-déjà sur les conditions de transférabilité de l'après PIA :
 - Par quels moyens et quels processus pérenniser la dynamique politique autour du partenariat entre collectivité ?
 - S'appuyer sur Bogaje pour réaliser ce travail
- Se rapprocher du territoire de Thouars pour envisager dès à présent des coopérations.

2- L'approche globale et intégrée

Une année riche en productions, avec une progression certaine du projet-lauréat

- Une amélioration certaine de la couverture territoriale des réponses apportées aux jeunes avec la création et le lancement des PSJ.
- Une approche des jeunes en tension entre universalisme et ciblage
- Une participation des jeunes au cœur des efforts de Bogaje ! Avec une montée en compétence des jeunes associés au pilotage
- La création du label LJSM pour favoriser la prise d'initiatives et de décisions des jeunes par un soutien méthodologique, financier et promotionnel (label) de leurs projets.
- Une réflexion des acteurs en mouvement :
 - Le diagnostic de l'initiative jeunesse permettant d'organiser la complémentarité des actions en faveur de l'accompagnement des projets de jeunes par la conjonction des acteurs et des dynamiques mais aussi la reconnaissance des acteurs émergents de type tiers lieu pour remplacer le Grenier de Py
 - Les Rencontres inspirantes pour donner à voir des pratiques inspirantes d'ici et d'ailleurs, pour des politiques de jeunesse locales renouvelées et innovantes.
- La dynamique globale et partenariale :
 - Un chaînage des actions à structurer dans une perspective de « parcours »
- La difficulté à faire sens à l'échelle de deux territoires aussi vastes que le Bocage et la Gâtine

Les Pôles Structurants de Jeunesse (PSJ)

- **Les PSJ tels que vécus et définis par les décideurs et les référents jeunesse :**
 - Des fonctions à assurer.
 - Un préalable : l'enjeu d'identification du Référent Jeunesse (RJ) dans des territoires vastes.
 - Fonction relais-« courroie de transmission ».
 - Fonction d'accueil et d'écoute : le RJ comme généraliste des problématiques de la jeunesse.
 - Fonction d'aller vers.
 - Dynamique de réseau et de mise en lien des acteurs de différents champs d'action :
 - Pluridisciplinarité des PSJ.
- **La plus-value des PSJ :**
 - Une mutation des approches politiques à consolider : des prestations de services au projet jeunesse de territoire.
 - Un essaimage des bonnes pratiques et des projets dans un cadre expérimental.
 - Un changement d'échelle territorial.

- Les questionnements posés :
 - Le PSJ comme révélateur des manques et des faiblesses
 - Les PSJ en tension entre les publics adolescents et les jeunes adultes
 - La question des publics-cibles à stabiliser
 - Les jeunes adultes : un public nouveau pour les référents jeunesse
 - A la recherche d'un juste-positionnement
 - Un enjeu de développement et de consolidation des PSJ avec l'ensemble des services publics : interface entre les jeunes et les services publics
 - La pertinence du découpage territorial des PSJ
 - Le positionnement de Bogaje dans l'animation des PSJ en question

3- L'avancée des actions

La mobilité

- Côté Bocage :
 - Constitution d'un parc de 2 voitures, 5 vélos et 15 scooters
 - Le poste de conseiller en mobilité
- Côté Gâtine :
 - Une expérience antérieure au PIA sur les questions de mobilité
 - Le garage solidaire
 - Le parc de scooters d'1TG
- Les questionnements posés :
 - L'efficacité du service en question : la lutte contre les vols et les dégradations des véhicules d'un parc coûteux
 - L'enjeu de la notion de parcours : passer de la prestation de services à la notion de parcours
 - L'articulation des actions d'1TG et de la MDE à partir du projet de chargé de mission mobilité
 - La place de la mobilité dans les politiques de droit commun, notamment du Département et de son appel à projet « Mobilité »
 - Un déséquilibre Bocage-Gâtine qui rend prématuré un projet commun : d'un côté, la CABB qui dispose d'une compétence mobilité ; de l'autre, trois communautés de communes qui n'en disposent pas.

La mise en œuvre des résidences d'artistes

- Rappel 3 volets dans la fiche-action, dont un qui est commun aux 2 territoires
 - La résidence d'artiste croisée
 - Le studio mobile
 - Action sur les risques auditifs
- Une plus-value du PIA bien saisissable sur ce projet !
 - Un maillage du territoire et un partenariat rendu possible grâce au PIA
 - Une coopération exemplaire avec l'Education Nationale
 - Des perspectives d'évolution de l'action
 - Une coopération dans le cadre du Fest'épic

Une nouvelle feuille de route pour prolonger l'esprit du Grenier de Py

Les grands enseignements de l'étude...

- Le public jeunes est difficile à capter, ce qui appelle à :
 - Mieux communiquer sur les offres d'accompagnement.
 - Créer des lieux d'accueil adapté pour toucher les jeunes.
- Une difficulté à bien se connaître entre les structures, ce qui appelle à travailler plus en réseau.
- Les jeunes éprouvent des difficultés d'accès à l'information sur l'accompagnement, en particulier sur les soutiens financiers, quel que soit la typologie d'initiatives :
 - Mieux connaître le fonctionnement des mécanismes financiers : critères, modes d'accès.
- Les jeunes ont un sentiment de stigmatisation en raison de leur jeune âge, ce qui les pénalise avec un sentiment de pâtir de certains a priori.
- Les jeunes, pour les mêmes raisons, ont des difficultés à échanger avec les structures accompagnatrice.
- Un sentiment de solitude et d'isolement des jeunes après la création du projet, plus en lien avec la création d'activités.
- Les jeunes concrétisent plus facilement leur projet quand ils sont bien orientés, avec les bons interlocuteurs ; et disent ne pas avoir de difficulté à aller voir plusieurs interlocuteurs, à rebours de l'idée du guichet unique.

... qui permettent de tracer des perspectives :

- Un lien évident avec les PSJ et les référents jeunesse.
- Un réseau d'acteurs connectés sur l'accompagnement au projet jeune quel que soit sa vocation, maillé sur le territoire : mise en relation des RJ et des acteurs de la création d'activité éco.
- L'intégration et le soutien de nouveaux acteurs dans le paysage de l'accompagnement des projets de jeunes : les tiers lieux
- Donner du volume et de la consistance au label Les jeunes s'en Mêlent

Les autres actions en mouvement

Argent de poche

- Un essaimage de la Gâtine vers le Bocage
- Des liens renforcés entre les jeunes et les collectivités
- Les limites à dépasser
 - L'incapacité à dépasser les frontières
 - Des jeunes de QPV encore en marge

Habitat jeunes

- La création de résidences habitat jeunes
- Une valeur ajoutée du PIA qui se tempère face aux difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du projet
- Les Tiny House en lien avec les PSJ

Maison du chantier et de la découverte

- Un partenariat efficient entre la MDE et la Colporteuse
- Un sas de remobilisation exemplaire !
- Seule limite observée à l'action, sur les 55 jeunes concernés par les chantiers en 2018, une seule une fille a été mobilisée.

ALJ Fest'épïc

- L'organisation du festival qui a présenté des limites
- Des résultats plus que mitigés :
 - Un manque d'appui des animateurs faute de stratégie et de temps ?
 - La place du MRJC en question
 - Une conséquence du manque de dynamique entre le Bocage et la Gâtine
 - Une expérimentation permise par le PIA qui permet de tirer des enseignements